

STRUCTURE DES COURS DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE DU COMITÉ EUROPÉEN POUR L'ENSEIGNEMENT EN ANESTHÉSIOLOGIE

La Formation Médicale Continue est l'affaire de toute une vie professionnelle. La pratique de l'Anesthésie-Réanimation, sans actualisation de connaissances acquises, il y a 20 ou 30 ans, se priverait des progrès majeurs récents de la spécialité. A l'issue de sa formation initiale qui lui permet d'acquérir sa qualification professionnelle, l'Anesthésiste-Réanimateur se doit de perfectionner ses connaissances à travers les différentes formations post-universitaires, congrès, symposiums, EPU, séminaires...

Le programme du CEEA est constitué de six cours résidentiels de 2 jours et demi chacun :

Cours 1 : Respiration et thorax ;
Cours 2 : Appareil cardio-vasculaire ;
Cours 3 : Soins intensifs, rein, médecine d'urgence, sang et transfusion ;
Cours 4 : Mère, enfant, anesthésie pour actes mineurs, réactions aux médicaments ;
Cours 5 : Système nerveux, anesthésie loco-régionale et traitement de la douleur ;
Cours 6 : Anesthésie pour divers types de chirurgie.

Il est possible d'intégrer le cycle par n'importe lequel des six cours. Le contenu des cours sera régulièrement adapté aux progrès des connaissances, pour garder leur caractère actuel de recyclages et être suivis régulièrement.

Dans les exposés, les conférenciers choisiront les aspects nouveaux d'importance capitale ou de difficulté particulière. Le soir, un échange direct aura lieu entre les participants et les enseignants (ateliers).

À l'issue du cours, un test de concordance de script et une synthèse de séminaire seront développés.

Un certificat de participation sera remis à l'issue du Cours.

Ces cours peuvent être pris en charge au titre de la Formation Continue. Une demande d'accréditation est en cours au Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs. Une réduction de 50 € sur l'inscription sera octroyée au membre titulaire du Collège.

CONFÉRENCIERS

Julien Picard, Grenoble
Alexandre Behouche, Grenoble
Marie Coudurier, Grenoble
Pierre Michelet, Marseille
Marion Le Maréchal, Grenoble,
Vincent Hubert, Grenoble,
Stéphane Priem, Grenoble
Sébastien Bloc, Paris
Jean-Michel Constantin, Paris
Audrey De Jong, Montpellier
Malik Ferjani, Grenoble
Fabian Reche, Grenoble
Léa Ruez-Lantuejoul, Grenoble
Jean-François Payen, Grenoble
Pierre Albaladejo, Grenoble

Si des médecins souhaitent être pris en charge dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC), merci d'envoyer le bulletin d'inscription à Mme Hélène CREUS au CFAR : 74 rue Raynouard 75016 PARIS / hcreus@cfar.org / Tél : +33.1.45.20.72.73
Références DPC 16382325028

- Les médecins salariés et libéraux exerçant en France n'ont plus de paiement à effectuer (sauf demande de l'employeur ou enveloppe ANDPC épuisée). Le CFAR enverra directement les conventions et factures aux établissements employeurs pour les médecins salariés. Les médecins libéraux recevront la procédure d'inscription auprès de l'ANDPC depuis le site mondpc.fr.
- Aucune inscription ne peut être prise par téléphone.
- Une confirmation d'inscription sera envoyée dès la prise en compte de l'inscription.

Merci d'envoyer en parallèle une copie du bulletin d'inscription à Christine Buisson soit par mail, soit par courrier à l'adresse figurant au verso.

ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

RÉGION RHÔNE-ALPES
sous le patronage du
COLLÈGE FRANÇAIS DES
ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS



COMITE EUROPEEN
POUR L'ENSEIGNEMENT
EN ANESTHÉSIOLOGIE

Programme Module N° 1

RESPIRATOIRE

Aix-les-Bains
4-6 Décembre 2024

CHU DE GRENOBLE
ANESTHÉSIE-RÉANIMATION - Secrétariat
CS 10217 - 38043 GRENOBLE CEDEX

COMITE D'ORGANISATION

Pr. P. Albaladejo, Pr. P. Bouzat, Dr K. Ferretti,
Dr. F. Gattaz, Dr. Ph. Mahiou, Pr. J.F. Payen,
Pr. J. Picard, Dr. F. Tarneaud

LIEU

Hôtel Adelpia : 215 Bd Barrier
BP 523 - 73105 AIX-LES-BAINS
Tel. 04 79 88 72 72 – FAX : 04 79 88 27 77
Accessible aux personnes à mobilité réduite

SECRETARIAT

Madame Buisson Christine
CHU Grenoble Alpes - ANESTHESIE-REANIMATION
CS 10217 - 38043 GRENOBLE CEDEX
Tel. 04 76 76 92 88 – FAX 04 76 76 51 83
Mail : CBuisson1@chu-grenoble.fr

INSCRIPTION

Veillez renvoyer la fiche d'inscription accompagnée du montant de l'inscription.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée jusqu'à un maximum de 55 participants.

Celles et ceux qui ne pourraient pas être acceptés seront avertis par retour du courrier avec restitution du règlement.

En cas d'annulation avant le 15 novembre le montant sera remboursé.

Après cette date, il ne sera restitué que 50 % du montant.

Formule 1 : Cours, Dossier pédagogique, QCM + hébergement et petits déjeuners + repas midi et soirs les 4 et 5 décembre + repas midi le 6 décembre = **600 €**

Formule 2 : Idem moins hébergement et petits déjeuners = **500 €**

Une réduction de 50 € est accordée aux Membres du Collège Français des anesthésistes-réanimateurs.

Il est possible de réserver une chambre pour le 3 décembre au soir en s'adressant directement à l'hôtel. Cette nuitée n'est pas incluse dans le forfait.

COMITE EUROPEEN POUR L'ENSEIGNEMENT EN ANESTHESIOLOGIE**Programme module N° 1****RESPIRATOIRE**

Aix-les-Bains • 4, 5, 6 Décembre 2024

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024

8 h 30	Accueil
9 h 00 - 9 h 50	Aide Cognitive de l'année : Désaturation au bloc opératoire Julien Picard, Grenoble
9 h 50 - 10 h 40	Echographie pleuro-pulmonaire et diaphragmatique en pratique Alexandre Behouche, Grenoble
10 h 40 - 11 h 00	Pause
11 h 00 - 11 h 50	Optimisation / préhabilitation respiratoire Marie Coudurier, Grenoble
12 h 15	Déjeuner
14 h 00 - 14 h 50	Traumatisme thoracique Pierre Michelet, Marseille
14 h 50 - 15 h 40	Noyades Pierre Michelet, Marseille
15 h 40 - 15 h 45	Flash 1 (Stéphane Priem)
15 h 45 - 16 h 00	Pause
16 h 00 - 16 h 50	Pneumopathies post-opératoires Marion Le Maréchal, Grenoble
19 h 30	Dîner
21 h 00 - 22 h 30	Atelier : abord des voies aériennes Vincent Hubert, Grenoble Julien Picard, Grenoble Stéphane Priem, Grenoble Aline Baron / Paz Pardo-Garcia Marielle Picard, Grenoble

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

8 h 30 - 9 h 20	ALR du Tronc Sébastien Bloc, Paris
9 h 20 - 10 h 10	RAC en Chirurgie Thoracique Sébastien Bloc, Paris

10 h 10 - 10 h 15	Flash 2 (Malik Ferjani)
10 h 15 - 10 h 30	Pause
10 h 30 - 11 h 20	SDRA en 2024 Jean-Michel Constantin, Paris
11 h 20 - 12 h 10	Optimisation de l'oxygénation en réanimation Jean-Michel Constantin, Paris
12 h 30	Déjeuner
14 h 00 - 14 h 50	Anesthésie de l'obèse Audrey de Jong, Montpellier
14 h 50 - 15 h 40	Préoxygénation Audrey de Jong, Montpellier
15 h 40 - 15 h 45	Flash 3 (Malik Ferjani)
15 h 45 - 16 h 00	Pause
16 h 00 - 16 h 50	Facteurs humains Fabian Reche, Grenoble
19 h 30	Dîner - Soirée sur le lac

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

8 h 30 - 9 h 20	Quiz imagerie Léa Ruez-Lantuejoul, Grenoble
9 h 20 - 10 h 10	Syndrome d'apnées du sommeil et ambulatoire Jean-Francois Payen, Grenoble
10 h 10 - 10 h 30	Pause
10 h 30 - 12 h 00	Test de concordance de script, synthèse du séminaire Julien Picard et Pierre Albaladejo, Grenoble
12 h 15	Déjeuner et fin de session

FICHE D'INSCRIPTION

(S.V.P. remplir en lettre capitales)

à renvoyer avant le 15 novembre 2024

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉL. :

E-MAIL :

s'inscrit au Cours de Perfectionnement du 4 au 6 décembre 2024 à Aix-les-Bains.

Choisit la : Formule 1 = 600 € Formule 2 = 500 €

- présent au dîner du 04/12 OUI NON

- présent au dîner (soirée sur le lac) du 05/12

(+ 50 € par personne) OUI NON

Menu Lac'tuel : repas normal

Menu VegeLac : repas végétarien

- présent au déjeuner du 06/12 OUI NON

Souhaitez-vous valider votre DPC ? (+150) OUI NON

Si oui, je serai pris en charge Par mon employeur (salarié)

Par l'ANDPC (libéral)

J'avance mes frais

En cas de validation DPC, aucune avance de frais n'est exigée.

Le CFAR vous contactera pour les modalités de prise en charge.

Envoyez le bulletin d'inscription et le chèque de règlement par courrier à l'adresse figurant au verso.

Et, si validation DPC, une copie du bulletin d'inscription à Mme H. Creus (CFAR : hcreus@cfar.org).

Êtes-vous PSH (Personne en Situation de Handicap) ?

OUI NON

N° Inscription COLLEGE :

(- 50 € si membre du CFAR)

Verse la somme de € par chèque bancaire à l'ordre de : « PRO-ARTE ANESTH ».

Ayant pris connaissance des conditions d'annulations.

Date et Signature :

